

Bulletin d'histoire politique

Trente ans après... La problématique des Rébellions de 1837-1838 hier et aujourd'hui

Jean-Marie Fecteau



Volume 8, numéro 2-3, hiver 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060217ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060217ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fecteau, J.-M. (2000). Trente ans après... La problématique des Rébellions de 1837-1838 hier et aujourd'hui. *Bulletin d'histoire politique*, 8(2-3), 315-317.
<https://doi.org/10.7202/1060217ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Trente ans après... La problématique des Rébellions de 1837-1838 hier et aujourd'hui



Jean-Marie Fecteau
Département d'histoire
Université du Québec à Montréal

Comment prendre la mesure d'un débat soutenu il y a déjà 30 ans, sans tomber dans la condescendance facile de l'historien profitant des efforts de recherche qui ont suivi ce débat, sans céder à la suffisance paresseuse du chercheur qui confond savoir davantage et savoir mieux? On reste frappé, à lire ce débat, par la clarté des prises de position, l'audace des hypothèses, la largeur des perspectives, la capacité d'élargir le pensable à ce qui aurait pu être.

Ce débat, dans les termes posés par les protagonistes, est d'abord un révélateur remarquable d'une histoire québécoise en transition, et ce à deux niveaux complémentaires.

1. On y retrouve cet appel à la connaissance des structures profondes, et conséquemment déterminantes de la société bas-canadienne. Quand Alfred Dubuc propose de privilégier l'analyse des « stratifications sociales » à une perspective « purement ethnocentrique », quand Fernand Ouellet en appelle au caractère « fondamental » des problèmes paysans face à la propagande nationaliste des professions libérales, quand Gilles Bourque parle d'une double structure de classe déterminée nationalement, on se trouve en présence de ce postulat, en passe à l'époque de devenir poncif de la science historique, qui dit que c'est la connaissance des rapports de classe et de la texture économique, sociale et mentale de la société que doit donner la clef de la compréhension de l'action des hommes, et devenir productrice principale de sens. Postulat structuraliste fondamental qui apparaît nettement, dans le débat, comme la condition de renouvellement d'une explication trop exclusivement axée sur le « facteur ethnique ».

2. Mais la recherche des structures explicatives profondes devient vite ici découverte de la conformité de la socio-économie québécoise avec le modèle standard de développement en Occident. On remarquera comment l'unanimité se fait rapidement contre l'affirmation par Ouellet du caractère conservateur non seulement de la mentalité, mais du programme patriote.

En fait, la seule dissonance dans ce verdict de normalité concerne l'évolution politique. Ici, l'« ethnique » vient troubler l'ordonnement logique d'une société par ailleurs parfaitement « normale » (le terme revient trois fois, chez Wallot et Séguin). La dimension ethnique vient intervenir sur le mode du trouble-fête, comme « facteur d'aberration » (Wallot) qui fait que « la réalité devient équivoque » (Dubuc), quand il n'est pas simple argument idéologique utilisé pour rallier les masses au « seul profit » des élites professionnelles (Ouellet). Seuls Séguin et Lefebvre font véritablement du facteur ethnique le critère principal de cristallisation des enjeux politiques lors des Rébellions. Autrement, la prise en compte de cette dimension fait nettement problème dans le débat. On trouve ici une formulation très claire de ce premier « révisionnisme » (au sens que lui donne R. Rudin) qui va permettre de reconstruire l'histoire de notre développement économique et social comme l'histoire d'une modernisation finalement réussie.

Mais le politique n'a pas suivi... Remarquable, encore, est le consensus de nos historiens sur le blocage politique. Dans la voie « normale » du passage à la démocratie, le Bas-Canada fait ici exception. Soit parce que les meneurs de la Révolte sont au fond profondément conservateurs (Ouellet), soit parce qu'on assiste à des alliances de classes parfaitement aberrantes par rapport aux révolutions atlantiques (Wallot) ou aux formes classiques de structuration de classe (Bourque), soit, plus simplement, parce que la force brute et la volonté politique d'une ethnie dominante a empêché les Canadiens de suivre l'exemple des autres nations (Séguin). Dans tous les cas, c'est l'évolution politique « normale » qui a été bloquée, de La Fontaine à Duplessis, au profit du compromis résigné ou du repli. En fait, au-delà des appels devenus aujourd'hui usuels à davantage d'études empiriques de l'économie, du social ou de l'idéologique, au-delà des analyses maintenant bien vieilles sur la double structure de classe ou sur le conservatisme de la bourgeoisie professionnelle, ressort de ce débat une conscience aiguë des enjeux politiques, de l'importance de ce moment après lequel, quel que soit l'appréciation que l'on en fait, rien ne sera plus pareil.

On a peut-être ici une des clefs de compréhension des succès comme des limites de pratique historique qui se déploiera au cours des trente années subséquentes. Soit une remarquable efflorescence des études sur la socio-économie de l'époque. Efflorescence qui correspond au rejet virtuel dans les limbes de l'histoire du problème de l'ethnie et des enjeux politiques qu'elle induit. De là à déclarer que cette histoire de la nation doit être validée par une histoire sociale, et que poser l'ethnie comme problème relève d'une problématique dépassée et fondamentalement non pertinente aux enjeux du présent, il n'y a qu'un pas.

Sauf exception, notre collectivité historique a très peu exploré la dimension proprement *politique* des Rébellions, soit l'évolution et la construction d'horizons d'attente politique profondément divergents selon l'allégeance nationale à laquelle se réfèrent les belligérants. L'analyse de Séguin, qui parle de deux soulèvements, nous semble ici remarquable. Les Rébellions expriment un choix, à la fois nécessaire et impossible, du destin collectif. La césure profonde, au sein de l'espace politique bas-canadien, provoquée par ce choix, suivant une ligne de plus en plus résolument ethnique, pose l'éternel et fondamental problème de la démocratie comme mode de construction de l'existence communautaire : soit la construction fragile, jamais consensuelle, d'une communauté se donnant ses propres règles d'opération et sa propre définition de l'avenir et du vivre ensemble. « Un petit peuple qui [...] n'est pas maître politiquement de sa vie, n'a qu'un semi-gouvernement. Il lui manque quelque chose » (Séguin).